

Profondément de gauche!

Confluences 81

Pour l'écologie, pour transformer demain la société...

ÉDITO :
IL EST ÉLU !

PAGE 3

HABITAT PARTICIPATIF
DANS LE TARN

PAGE 5

DOSSIER :
3 LEVIERS POUR
L'ALTERNATIVE
PAGES 9, 10, 11 & 12

ACCUEIL PAYSAN
PAGE 13

JACK LONDON
PAGE 16

Démocratie ...



Dessin original de N'Marc

... représentative ?



Depuis sa création (15 janvier 2015), le blog de **CONFLUENCES 81** a accueilli près de 75 000 visiteurs des 5 continents qui ont feuilleté 495 000 pages ! Et vous, lui avez-vous rendu visite ? Certains articles trop longs pour être publiés ici s'y trouvent !

Clic : <http://confluences81.fr/>

A VOS PLUMES !

Confluences 81 donne la parole à ses lectrices et lecteurs...

J'apprécie beaucoup les articles de Confluences.

J-P Shiep a bien raison de nous mettre en garde contre le candidat qui veut rétablir la charité.

La sécu c'est le contraire de la charité, c'est **la solidarité**.

Dans le contexte de fin de guerre et de collaboration du grand patronat, c'est le résultat du travail des organisations de résistance qui avaient préparé le CNR et la Sécu.

Cette histoire trop occultée, donc ignorée du grand public a fait l'objet de 2 grands films documentaires de Gilles Perret : « Les jours heureux » et « La Sociale ».

Restons vigilants pour la solidarité qu'on veut nous faire oublier et sans laquelle il n'y aura ni paix ni bien vivre.

Elise S.

Qui a lu mes « brèves » n° 125 page 18 ? Qui a une réponse ? Une remarque ?

A.Raby

Contacts avec **Confluences 81** :

pour envoyer vos textes, dessins, logos, encadrés, remarques, points de vue, coups de coeur, coups de gueule ... :

- directement par courrier électronique : contact@confluences81.fr

- par courrier postal à : C. Rossignol - 9 Chemin du Ritou - 81100 CASTRES

Comment savoir si mon abonnement a pris fin ? Et à quelle date ?

Sur l'enveloppe d'envoi figure une étiquette avec votre nom et votre adresse. Juste au dessus de ceux-ci, figure aussi **une date** : c'est celle de la fin de votre abonnement.

Faute d'abonnement renouvelé à cette date, le numéro suivant de **Confluences** ne vous sera pas envoyé ...

Le même procédé est mis en place pour les **Confluences** envoyés à titre gracieux.



Abonnement à *Confluences 81* : 6 numéros pour 15 € (8 € tarif réduit).

Chèque à l'ordre de «Confluences 81» à envoyer

9 Chemin du Ritou - 81100 CASTRES

accompagné du coupon ci dessous

✂

Nom

Prénom

Adresse

C.P. Ville.....

téléphone E-mail.....

Adhérent-e à l'Association ? Le souhaitez-vous ? OUI NON

L'abonnement à Confluences 81 vous fait membre de l'association sans supplément de cotisation, sauf si vous répondez NON ci-dessus

VERSION «PAPIER» ? OU VERSION «INTERNET» ?

SOMMAIRE

Page 3

Editorial : Il est élu !

Pages 4 et 5

Dans le Tarn : Castres, Mondragon,...

Pages 6 et 7

Etranges étrangers : Solidarité Migrants sud Tarn, CAO de Lacaune

Page 8

ZADistement vôtre : Chronique du Linky, mine dans l'Ariège....

Pages 9 - 12 : Le dossier

3 LEVIERS POUR L' ALTERNATIVE

Page 13

Agriculture : Accueil paysan, la Conf'

Page 14

Conscience sentiente : Caribous, Lycée forestier, chenil d'Aussillon

Page 15

Politique : Parrains et marraines, Cuisine et casseroles + Agenda

Pages 16-17-18

Education/Histoire/Culture :

J. London, programme de la Vidalbade, le PCF sous le IV^{ème}

Page 19

Tribune Libre : agressions sexuelles

Page 20

Féminismes : Gabrielle Suchon

Confluences 81

Bulletin bimestriel «Ouvert»

Edition : Confluences 81 - 9 Chemin du Ritou
81100 Castres

Impression : Multicopy Services
17, Bd des Dr Sicard 81100 Castres

Directeur de la Publication : Rémi Fritzen

Rédactrice en chef : Françoise Martinez

Ont participé à la rédaction : Bérengère Basset, Blandine Bouisset, J-P Bérenguer & M. Valentin, Coll. Riverains, Esteban Diez Abrial, Jean Fauché, Alain Hébrard, J-B Horsot, Patrice Kappel, L.D.H. Toulouse, Kamille Legros, Christian Melon, Patrick Mignard, Jacques Pigaillem, Christian Pillard, Pippo, Aline Raby, Yvette et Claude Rossignol, Candida Rouet, Elise Ségur, J-Pierre Shiep, Nane & J-Luc Vezinet, J-P Vieu.

Dessins originaux :

Alain Guillemot, KALIÉ,
MARS, N'MARC et SMILY

Photos : Coll. Carmausin, Confluences 81, La Conf', Coop'Hab, Sandrine H.

Mise en page : Françoise Martinez
n° ISSN : 1769-8472

Dépôt légal : mai 2017. Tirage 160 ex.
CPPAP : 0220 P 11464

Confluences 81

Ils vont voter
Et je m'en fiche!
Le servile mouton,
Se rend aux urnes,
Il se courbe
Au confessionnal de la république,
Et y plébiscite sa soumission.
Exprimez-vous!
Clament les intrigants
Sinon votre horizon deviendra brun!
Ou, sait-on jamais,
Rouge et noir!
Qu'importe le résultat,
Votre univers restera tricolorisé!
Votez pour les ventriloques
De l'économie de marché,
Et leur hypocrite cynisme.
Leur credo c'est l'insolence
Et la cupidité des rapaces.
Votez pour les loups du pouvoir
Et la morgue des insolents,
Ils règnent par l'ignorance
Et par la crainte.
Les obscurs, eux, meurent de naïveté,
C'est l'insondable docilité des dupés,
Des brebis du travail.
Servitude, platitude et pauvreté
Sont le quotidien des humbles,
Orgueil, vol et duplicité
Sont les privilèges des riches,
Lâcheté,
Est le symbole de notre société.
Naissons à la dignité!
Le droit à exercer est tributaire
Du devoir à remplir.
Assez de députés aux mains
Toujours tendues vers le pot de vin.
Le frein moral est un préjugé
Soigneusement entretenu
Par les privilégiés
Dans le cerveau des administrés.
L'ordre moral est en route,
La liberté ne se quémante pas,
Elle se prend.
Ils vont voter
Et je m'en fiche!

Esteban Diez Abrial (*Dissidences*)

IL EST ÉLU !



une cure de cœur d'artichaut, entre deux séances de coaching, pour enfin devenir compé-

LE DESSIN DE KALIÉ



titif et vous adapter à ce monde qui change. Le monde évolue, vous devez donc vous y accommoder... ou risquer d'être relégué à la marge en regardant passer le Progrès ! Et les richesses qu'il véhiculera à coup sûr ! Devant la destruction des liens sociaux, de la biodiversité, de la qualité des terres agricoles, de l'air et de l'eau, il nous faudra garder nos manches retroussées et continuer à insuffler des dynamiques de solidarité avec les plus vulnérables, avec les migrant-e-s, avec les victimes d'injustices, d'inégalités... Le système de domination est toujours debout, participons à l'ébrécher !

Remarquez qu'au moment où nous rédigeons cet article, nous ne savons pas encore qui est élu à la présidence de la République mais nous parions sur le fait que l'électorat de France n'est pas prêt à mettre une femme à ce poste suprême !

Le comité de Rédaction de
Confluences 81 (19 avril 2017)

Maintenant, nous pouvons nous inquiéter de savoir lesquelles des promesses de campagne passeront à l'état de projets de lois avant de devenir la réalité de nos quotidiens ? Prolongation de la durée de cotisation avant de pouvoir partir en retraite ? Augmentation du temps de travail avec remise en question des 35 h ? Prolifération de burn-out et de dépressions liés à des conditions de travail de plus en plus dégradées ? Toujours plus de personnes mises hors circuit de l'Emploi afin d'accroître les jalousies et de freiner l'éventuelle unité entre celles et ceux ayant un emploi et celles et ceux n'en ayant pas ? Cadeaux divers offerts aux entreprises afin de « libérer la croissance ». Diminution du nombre de fonctionnaires afin de saboter le Service Public pour mieux en privatiser des secteurs ? Réduction du nombre de médicaments remboursés par la Sécurité Sociale et d'interventions médicales ? Toujours autant de personnes dans la misère, vivant dans des logements indignes ou mourant de froid dans les rues ? Environnement de plus en plus dégradé...

Le cynisme au pouvoir : des déclarations de moralisation de la vie publique, tandis que l'exercice de l'apparente démocratie s'éloigne encore plus de nos lieux de vie. Les libertés individuelles mises en berne sous prétexte d'état d'urgence permanent, forces de l'ordre toujours aussi violentes, paroles racistes décomplexées...

Si la fin du mois arrive de plus en plus proche de son début, en ce qui concerne votre budget, la plupart des médias à la botte du pouvoir vous encourageront à POSITIVER et à vous remettre en question, car ce qui vous arrive est sans doute lié à un manque de volonté et d'audace de votre part. Peut-être devriez-vous alors essayer

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE CONFLUENCES 81 DU 27 MARS 2017

Peu de présentEs à cette Assemblée générale (ordinaire) annuelle. Une dizaine d'excusés dont 7 qui ont donné procuration... Les rapports d'activité et financiers ont été adoptés à l'unanimité, quitus donné aux 2 trésoriers... L'ancienne équipe d'animation a été reconduite. **L'abonnement pour 6 numéros a été porté à 15 € (maintien de 8 € pour les personnes à ressources limitées).** Plus de détails sur le blog : <http://confluences81.fr> !

La rédaction

LETTRE OUVERTE À M. LE MAIRE DE CASTRES ...

.... et Président de
l'Agglomération Castres-
Mazamet

Les inondations continuent et se ressemblent, mais la prévention reste toujours inexistante.

Ainsi, rien que sur notre quartier, la Durenque, une rivière du bassin de l'Agoût, a vu son niveau monter de 1M30 en quelques heures et atteindre son apogée vers 10h. Nous habitons le long de cette rivière et malgré cela vous ne nous avez point contactés. Pour nous prévenir des risques...

Ceci est toujours aussi grave.

Car s'il est difficile d'arrêter une rivière il est facile de prévenir de sa crue. Mais aujourd'hui pas de message personnel d'information et ce malgré l'envoi de nos contacts pour être sur vos listes « d'infos-crues ». Nous pensions que vous aviez compris après nos différentes lettres ouvertes dans lesquelles nous exprimions nos désarrois devant ce manque de vigilance et de prévention suite aux crues répétées des années 2000.

Nous pensions que vous aviez compris qu'une prévention valait mieux que des ennuis matériels et psychologiques et des compassions d'après crise.

Nenni ...tout recommence.

La Durenque, l'Agoût et même le Thoré en ce jour du 14 février 2017 viennent de sortir de leur lit et de nombreuses personnes sont meurtries ... Nous terminons en vous racontant une histoire, une histoire du 14 février 2017 ...

Il était 15h, nous partons voir les dégâts le long de la rivière. Un homme la tête basse regarde la rivière qui longe sa maison il est sur la route en amont, des passants prennent des photos avec leur smartphone...très smart... Il lève les yeux nous le saluons

- Ça fait deux ans que nous louons cette maison, le propriétaire m'avait parlé de la crue de 1999 comme une crue centennale, il m'a dit, ça n'ar-

rive qu'une fois tous les cent ans... psittt...Regardez, mon beau père qui a 78 ans, il était avec ma femme ici au rez-de-chaussée dans la cuisine.

Les pompiers sont venus les chercher vers 13h pour les évacuer et ma femme m'a prévenu. J'ai demandé à mon patron de pouvoir quitter le travail et en arrivant ici ma famille était à l'abri mais mes véhicules et mon atelier sont sous les eaux...je ne vais jamais les récupérer... On m'aurait prévenu vers 12h j'aurais mis tout à l'abri, vous qui êtes du coin, vous croyez que c'est si difficile de nous informer avant d'avoir les pieds dans l'eau... psittt

J'ai senti, moi qui vous écris, une angoisse, un désarroi chez cet homme.

-On peut vous aider, ai-je bégayé.

- Non, m'a-t-il répondu, c'est fini je quitte ces lieux, c'est fini j'attends la décrue et je... c'est fini pour nous ici ... Il se retourne et me lance ces mots :

- Il m'avait dit que la crue décennale était passée que je n'avais rien à craindre même que je serais prévenu avant que l'eau arrive dans le salon... psitt... et psitt

Je le vois se courber, ramasser une chaise, s'asseoir et regarder le ciel.

Cela s'est passé le 14 février 2017.

Faut-il que cela continue ?

Vous connaissez les solutions (voir nos lettres ouvertes, tous les plans de préventions et enquêtes publiques) informations, contrôle des berges, bassins de rétention,... etc... En espérant qu'il ne faille un drame humain pour mettre en œuvre ces recommandations.

Veuillez agréer, M. le Maire et président de la communauté d'agglomération Castres-Mazamet, nos salutations distinguées.

Lettre ouverte avec envois presse, élus et administrations locales

**Association : Pour un Autre Siala
pourunautresiala@hotmail.com**

**Moulin de Roques
27 chemin du Pioch de Gaix
81100 Castres**

COURRIER AU MAIRE DE CASTRES

Monsieur le Maire,

Les habitants des maisons riveraines de l'Agoût, avenue Lucien Coudert et avenue de Roquecourbe sollicitent :

-une réunion avec les représentants du Conseil Municipal et du personnel municipal pour mettre au point **une alerte efficace** en cas de crue ou d'annonce de crue.

-une réunion des responsables des barrages pour que soit expliqué leur mode de régulation en cas de crue ou annonce de crue.

Dans l'attente, etc...

**Collectif de riverains av. Roquecourbe
et av. Coudert.**

MONDRAGON

L'EHPAD de Mondragon, gérée par la communauté de communes du Lautrecois et du pays d'Agoût, est sur la sellette : un vote des élus ouvre des négociations pour la vente (pour financer d'autres projets) de cet EHPAD qui est le seul bien de « valeur » sur le territoire... Un témoignage d'une famille de résidents donne des précisions sur le bon état financier de l'EHPAD de Mondragon. Soutien en signant la pétition : <https://www.change.org/p/communaut%C3%A9-de-commune-du-lautr%C3%A9cois-et-pays-d-agout-s-o-s-maison-de-retraite-en-danger>

À LIRE !

Si *Confluences 81* a une page intitulée « dans le Tarn », profitons-en pour parler des auteurs Tarnais. Par exemple le magnifique (et si érudit !) ouvrage d'Anne-Marie Gouérou, *Une histoire rurale du Tarn* – Notables et paysans au XIXème et dans le premier XXème. Livre publié à compte d'auteur.

S'adresser à : A-M Gouérou 24 Rue A. Briand Castres. Tél. : 06 20 46 44 34. amgouerou@gmail.com.

CAFÉ CITOYEN

(E. Heine) à Albi, Lautrec, Castres (Les Ateliers). Ex. de thèmes : instruire ou éduquer ? Comment faire bouger les choses à mon échelle ? Réunion aux « Ateliers » de Castres le 1^{er} jeudi du mois à 20 h.

ALINE

TARN : L'HABITAT PARTICIPATIF

Tout comme Confluences 81, Coop'hab est membre du Collectif Transition Citoyenne Tarn sud.



FICHE D'IDENTITE

Structure : Société Coopérative d'Intérêt Collective (SCIC)

Adresse : Les Ateliers, 3ème étage, 22 rue de Merigonde 81100 Castres

Mail : contact. coophab@gmail.com

Tél : 06 52 95 72 51

«Vous aspirez à un autre mode de vie ? Si vous privilégiez la convivialité, la solidarité, le partage des savoirs, un engagement fort pour l'environnement... Alors le projet d'Habitat participatif sur la commune d'APPELLE peut vous intéresser. Le projet se situe dans une jolie commune rurale du Tarn Sud située entre Toulouse et Castres à 6 km de la commune de Puylaurens.

Il comprendra 6 logements et des espaces partagés. Nous accueillerons avec plaisir de nouvelles personnes (jeunes et familles bienvenus !) souhaitant s'investir avec nous dans ce projet.

Renseignements :

C O O P H A B
0652957251. contact.coophab@gmail.com

Sylvie et Alain Barrio :
06 73 86 13 88 sylviebarrio600@gmail.com

Construire votre vivre ensemble

Se regrouper pour imaginer et construire ses espaces de vie, tel est l'objectif de l'habitat participatif. Une aventure au long cours qui nécessite du temps et beaucoup d'énergie. Le bonheur est à ce prix.

Longtemps ignoré en France par le législateur, l'habitat participatif est désormais reconnu. La loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (Alur) votée en mars 2014, donne - enfin ! - un cadre et des outils pour cette aventure de vie. Elle en livre

la définition suivante : « L'habitat participatif est une démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, de construire ou d'acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitation et, le cas échéant, d'assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis. »

Bien plus que des voisins

Habituellement, nous investissons des lieux et découvrons le voisinage a posteriori, pour le meilleur, pour le pire ... ou parfois dans l'indifférence. Dans le cadre de l'habitat participatif, au contraire, les voisins ne sont pas des inconnus, avec tous les risques, réels ou supposés, que cela induit. Ce sont des personnes qui, à vos côtés, auront investi du temps et de l'argent pour faire aboutir le projet de tout une vie, ou du moins d'une tranche de celle-ci. Le groupe envisage des rapports de voisinage fondés sur la convivialité, le partage et l'entraide. La mixité sociale et intergénérationnelle fait souvent partie des valeurs prônées par les promoteurs de ce type d'habitat. Toutefois, il ne s'agit pas de vivre en communauté, comme l'imaginaient certains dans les années 1970. Chaque foyer aspire à vivre de manière indépendante, mais avec des relations de voisinage plus riches.

Des espaces gérés en commun

L'idée maîtresse du vivre ensemble influe

également sur la conception des espaces communs. Nombre de projets comprennent une salle de réception, des locaux de service (buanderie, atelier de bricolage), des jardins ou encore des chambres d'amis à partager. Certains intègrent même un atelier d'artiste, une salle de musique, etc. Quant aux espaces privés, ils peuvent être fidèles à la volonté de chaque foyer.

COOP'HAB est À VOTRE SERVICE

Comment démarrer un projet ? Comment trouver un groupe ? COOP'HAB a été

créée pour vous être utile. Les projets d'habitat participatif ont des origines très diverses et souvent les porteurs de projets ne sont pas familiarisés avec les modalités et



les processus particuliers de la démarche. COOP'HAB propose un soutien dès la phase initiale des projets.

Nous apportons nos compétences et notre expérience dans cette phase de réflexion et de mise en place.

COOP'HAB accompagne les porteurs de projet en fonction de leurs besoins de l'initiative à la livraison.

La complexité particulière des projets participatifs tient à la multiplicité des enjeux et à leur interaction : gestion de la maîtrise d'ouvrage, dynamique collective, politique publique, etc. Ce parcours est nouveau pour tous et de nombreuses erreurs sont à éviter afin de garantir une bonne progression du projet et le respect des délais et des coûts.

COOP'HAB s'adapte aux besoins des porteurs de projet et apporte son expertise pour la gestion du projet dans son ensemble ou sur des aspects spécifiques. Nous intervenons également en tant que facilitateur dans les rapports entre les membres du groupe et entre les collectifs et ses partenaires opérationnels. Les missions évoluent en fonction des phases du projet.

Christian Pillard

LA DENTELLE... DE CALAIS ?

Le maire de CALAIS ne fait pas dans la dentelle !

Il y a quelques jours, la maire (LR) de Calais, Natacha Bouchart, a signé un arrêté visant à interdire la distribution des repas aux migrants et quelques jours après a fermé les locaux où sont préparés ces repas sous le prétexte qu'ils ne répondent pas aux normes d'hygiène européennes.

Comment peut-on, de sang-froid, prendre de telles décisions et être prête à poursuivre des femmes, des hommes, des jeunes qui n'auront plus le comportement humain qui devrait être la normalité. Tout ceci dans le pays des « Droits de l'Homme ». Et également fermer les yeux devant ces enfants, ces femmes et ces hommes, ces HUMAINS qui savent que ces décisions vont les enfoncer encore plus dans la misère. Mais de quoi sont faites ces personnes qui prennent de telles décisions ?

NON TROP C'EST TROP !

Nous demandons à ce que cet arrêté soit invalidé en justice en vertu de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen signée par la France : l'Etat et ses représentants doivent assister à personnes en danger ou en situation de précarité extrême.

l'article L622-1 de l'Ordonnance 45-2658 du 2 novembre 1945... condamne des citoyens français qui apportent une aide humanitaire aux étrangers en situation irrégulière. Condamnés pour « délit de solidarité » (terme passé désormais dans le langage populaire) !

Comment peut-on lier ces deux termes « délit » et « solidarité » ? Ces deux mots sont antinomiques, on ne peut lier « délit » à « solidarité » : en effet, aider bénévolement son prochain ne peut être assimilé à un délit alors que ce terme (solidarité) ne peut souffrir d'ambiguïté. Il faut revoir cette loi 622-1 qui met dans le même sac le passeur qui profite du malheur pour s'enrichir, alors que le bénévole vient en aide à des humains en souffrance fuyant la guerre et/ou les persécutions de dictatures sanglantes, ou d'autres choisissant l'exil en espérant une vie meilleure : certains d'entre eux subissent de terribles sévices infligés par des passeurs cruels au cours de leur exode.

C'est pourquoi nous demandons que la loi 622-1 ne pénalise plus les personnes faisant preuve d'une humanité toute naturelle, désireuses d'aider les personnes en difficulté.

Dans le cas contraire, Nous appelons à la désobéissance civile !



La désobéissance civile est une attitude collective et non-violente, qui revendique son caractère politique, de refus d'obéissance ou de transgression de la loi motivée par des raisons dont la valeur est jugée plus importante que l'autorité de la loi : ce sont soit des motifs civiques, de défense de l'intérêt général, soit des raisons morales qui se réclament de la conscience universelle ou des valeurs fondamentales de la démocratie. La désobéissance civile est accomplie le plus souvent pour amener à un changement dans la loi ou bien dans la politique du gouvernement.

Comme le dit Antigone « *le bon citoyen est sans conteste celui qui désobéit à la loi lorsque les circonstances l'exigent ce qui est le cas lorsque la loi où l'autorité politique exige de nous des actes injustes, c'est-à-dire contraires à la morale. Dans ce cas il a même le devoir de désobéir afin de ne pas se rendre complice d'une loi aux conséquences criminelles.* »

Aristote dit « *c'est le malade qu'il faut guérir pas la maladie* » c'est bien ce que font Cédric Herrou et d'autres ainsi que l'association « Salam » à Calais et Dunkerque et bien d'autres dans l'anonymat.

Christian MELON

NÉ LE 7/12/16...

... Solidarité Migrants Tarn Sud

Le 7 décembre 2016, une cinquantaine de personnes répondaient à l'appel de la CGT Privé.e.s d'emploi et du MRAP. «*Depuis de nombreux mois, nous sommes engagé.e.s, sur Castres et sa région, dans l'accueil des réfugié.e.s et l'accompagnement des personnes sans papiers. Le plus souvent, chacun.e de nous agit isolément. Il nous paraît capital de coordonner nos actions.*»

Nous avons invité les associations, syndicats et personnes agissant en solidarité aux migrant.e.s sur la région castraise, en escomptant nous retrouver une dizaine ! Accompagnement de familles ou de mineurs isolés sur les problématiques d'hébergement et de vie sociale, alphabétisation, accompagnement aux démarches administratives, partage de pratiques culturelles, animation des «Cercles de silence» de Castres et de Mazamet. .

. les pratiques sont diverses, s'entrecroisent, donnent lieu à des échanges passionnés. Ajoutons le désir de personnes de «se rendre utiles», de proposer leur aide ou un hébergement. De Cuq-Toulza à Saint Amans en passant par Graulhet, Mazamet, Saint Paul ou Labruguière, les collectifs, parfois «informels», se découvrent, s'interpellent, commencent à échanger.

Cinq mois et quatre réunions plus tard, notre «collectif-réseau» se structure petit à petit. Des objectifs communs sont formalisés. Nous pouvons les résumer ainsi : «*Permettre à chaque collectif, chaque association participante, chaque membre individuel, de pouvoir agir le terrain choisi.*». Ce qui signifie : mettre en place des formations (une 1^{ère} journée de «formation juridique» est prévue le 22 avril), faciliter la communication et l'échange entre les divers groupes et personnes. Ce sera la tâche des différentes «commissions» mises en place : formation, communication, culture-actions, accueil-hébergement, politique et coordination. Nous mettons sur pied un outil «*Solidarité Migrants Tarn Sud*». Pour nous contacter : migrants81@riseup.net.

Jean

CHAOS AU C.A.O. DE LACAUNE

C.A.O, Centre d'accueil et d'orientation... Avant d'être initiés au F.L.I (Français Langue d'Intégration), les demandeurs et demandeuses d'asile (et celles et ceux qui les accompagnent dans leurs démarches) doivent apprendre la langue aux indigestes acronymes de l'administration française.

Les C.A.O sont nés du démantèlement de Calais, un démantèlement déguisé en opération humanitaire. Mis en place en octobre 2015, reconduits à l'automne 2016, ils sont censés, selon les termes du gouvernement français, « mettre à l'abri » les migrants. Ces structures prétendument d'accueil ne les mettent pas à l'abri de la politique d'expulsion que pratique la France (et plus largement l'Europe), elles semblent au contraire s'y intégrer. Ce sont des Centres de *Dé-saccueil* et d'orientation.

Un C.A.O, il y en a un à Lacaune. Il a « accueilli » des Afghans et des Kurdes au printemps 2016, il « abrite » depuis novembre des mineures, Éthiopiennes et Érythréennes pour la plupart. C'est en fait un C.A.O.M.I (Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés) puisqu'il héberge des M.I.E (Mineurs Isolés Étrangers). Lacaune, c'est loin, c'est isolé... ça semble répondre aux critères du gouvernement qui cherche manifestement à invisibiliser ces migrants, à les écarter des associations qui leur portent assistance. Et puis Lacaune, c'est à des centaines de kilomètres de Calais. La jungle leur offre des conditions de vie déplorables, consenties par la France, mais après un long périple ces jeunes filles s'étaient rapprochées de leur destination, l'Angleterre : être expédiées à Lacaune, c'est pour elles un retour en arrière.

Nous sommes un petit groupe à nous être rendus à Lacaune pour rencontrer ces jeunes femmes. Pendant près de deux heures nous avons pu nous entretenir avec elles en anglais, car certaines d'entre elles parlent cette langue et traduisent à celles qui ne la maîtrisent pas. Pour les accueillir à leur arrivée à Lacaune, les personnes qui s'occupent du CAO (une association mandatée par l'État) ne disposaient que d'une liste de noms, seul document pour savoir qui elles sont. Une liste de noms mal orthographiés, comportant parfois des erreurs (on a confondu prénom et nom

de famille). Un numéro aurait tout aussi fait l'affaire.

Peu de temps après leur arrivée, un représentant du *Home Office*¹ s'est déplacé pour examiner leur souhait de rejoindre l'Angleterre. Quelques jours plus tard, deux listes étaient rédigées : l'une avec le nom de celles qui pouvaient partir, l'autre avec le nom de celles qui en étaient empêchées. Passons sur le fait que cette décision du *Home office* aurait dû leur être annoncée par un représentant du HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés), qu'on n'a pas pris la peine de faire se déplacer et que c'est un représentant de la préfecture du Tarn qui s'en est chargé, M. Fedon, directeur de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, je ne sais pas trop quelle population il a protégée ce jour-là, lui non plus sans doute). Ni les jeunes filles ni l'éducatrice spécialisée ne comprennent les raisons qui motivent cette décision, laquelle n'est pas rendue individuellement mais sous la forme d'une liste. On ne va pas faire dans le détail...

Si on creuse un peu, on comprend ce que personne ne leur explique. Ces jeunes filles sont restées en France parce qu'elles ne correspondent pas aux critères de l'Amendement Dubs. C'est un dispositif récent de la loi anglaise sur l'immigration, pris en mai 2016. Il permet à des mineur.e.s de rejoindre l'Angleterre sous certaines conditions qui les rendraient « particulièrement vulnérables » :

1. Avoir 12 ou moins
2. Avoir 15 ou moins et être d'origine soudanaise ou syrienne
3. Être orientée par les autorités française en raison d'un risque d'exploitation sexuelle
4. Avoir 18 ou moins et avoir un frère ou une sœur qui répond à l'un des critères ci-dessus.

En bref, si vous avez plus de 12 ans, que vous n'êtes ni syrien ni soudanais, il ne vous reste qu'à aller vous faire foutre, littéralement...

En fait, on n'a pas pris la peine de se demander si les jeunes filles remplissaient les conditions précisées par l'amen-

¹ C'est un département du gouvernement britannique chargé, entre autres questions, de l'immigration.

dement Dubs. Vraisemblablement, on s'est contenté de décréter qu'elles étaient majeures. Sur quelles bases ? Celles prévues par l'amendement Dubs. Ce dernier précise en effet que si les agents du *Home office* ont un doute sur la minorité des personnes, ils peuvent soit leur accorder le bénéfice du doute et accepter l'âge qu'elles avancent soit les considérer comme majeures en se fondant sur... leur apparence physique. Ça ressemble à du délit de faciès, mais c'est prévu par la loi... Autant vous dire qu'à Lacaune, le doute n'a pas bénéficié aux jeunes filles hébergées dans le C.A.O. et qu'à l'issue des dix-quinze minutes d'entretien qu'on leur a gracieusement accordées, on les a décrétées majeures. On n'a pas cherché à en savoir davantage... La loi anglaise prévoit que quand la majorité est ainsi décrétée sur des critères physiques, elle doit être confirmée par un deuxième agent qui devra émettre les mêmes raisons de considérer comme majeure la personne en question. À Lacaune, il y avait bien deux agents du *Home office* pour « examiner » les jeunes femmes qui cherchent l'asile en Angleterre. Mais ces deux agents ont mené les entretiens ensemble, sans doute pour gagner du temps, ce qui ne permet guère de parler de contre avis.

Considérées comme majeures, elles échappent et à l'amendement Dubs et au Règlement Dublin III qui permet à un mineur.e de gagner le pays où il a de la famille. Bref, ce que l'on a signifié aux jeunes filles de Lacaune, c'est qu'on n'a pas de place pour elles, qu'on ne veut pas leur en trouver. La plupart d'entre elles cherchent à gagner l'Angleterre parce qu'elles y ont des parents. L'une d'elles nous dira cependant qu'elle cherche juste un refuge, un pays qui voudra bien l'accueillir, et qu'en France on l'a laissée dans la boue sans même lui dire « Bienvenue ». Toutes celles et tous ceux qui fuient la misère, les persécutions, les guerres, la torture ne sont pas de simples migrants, ce sont des réfugiés, osons le terme. Car si les administrations des différents pays de l'UE leur refusent ce statut défini par la Convention de Genève de 1951, c'est bien un refuge qu'ils viennent chercher.

Bérengère BASSET

CHRONIQUE ...

... du Collectif Stop Linky Tarn sud

13 février : Labruguière, entrevue
Huit membres du Collectif, emmenés par Sandrine S. et Denis B. ont rencontré le Maire de Labruguière, assisté de sa responsable technique. Bonne écoute et remise de documents. Le Maire ayant depuis entendu ENEDIS, un échange de courriers est en cours : le collectif s'attache notamment à démonter les arguments des poseurs de compteurs...

23 février : Puylaurens, tractage
La distribution a été effectuée à Puylaurens. Bon accueil. Attendons les suites... D'autres actions d'information ont été menées à Mazamet, Aussillon et bien sûr à Castres.

3 mars : Lacroisille, réunion publique
Une cinquantaine de personnes se sont déplacées le 3 mars à la salle communale de Lacroisille. Les intervenants, Patrice Goyaud et Jean-Paul Ruffio ont commenté une courte vidéo avant de répondre aux questions, souvent techniques, de la salle. Organisation parfaite du Collectif Stop Linky Tarn sud, grâce à Nadine O. et Alain B.

15 mars : rassemblement départemental à Albi



(Albi : Photo collectif du Carmausin)
Au moins 200 personnes se sont rassem-

blées Place du Vigan pour « anticiper » les actions nationales du 22 mars à Toulouse et à Paris. Étaient représentés les collectifs anti Linky d'Albi, du Carmausin, de Cordes, de Castelnau de Montmirail, Rivières, Vabre et Tarn sud. Des contacts fructueux en vue de coordonner à l'avenir les actions le plus largement possible.

28 mars : Castres, action au Conseil Municipal

Ils/elles étaient une bonne trentaine à brandir leurs affichettes « Non au Linky » déclinant ce slogan de diverses manières... et ils et elles ont montré une grande patience ! Il leur a fallu attendre deux grosses heures avant que Pascal Bugis, Maire de Castres et Président de la Communauté d'Agglomération, consente enfin à suspendre la séance pour leur donner la parole. Auparavant, nous avons assisté au 5^{ème} set de la partie de ping-pong entamée en 2001 avec Philippe Guérineau ! Et un couplet fort juste au demeurant sur les menaces qui pèsent sur la démocratie municipale (non, non, sans rire !)

Enfin Armelle Bergé, porte-parole du Collectif, a présenté de façon claire et pédagogique les arguments qui expliquent les inquiétudes des populations à l'installation – parfois musclée - du Linky dans notre département. Et bientôt ce seront les compteurs à eau et à gaz. La motion du Collectif semble avoir éveillé l'intérêt des conseillers municipaux. A suivre, car un objectif au moins a été atteint : un rendez-vous avec le maire et un groupe d'élus avant la fin avril...

Candida ROUET

SQUAT POLITIQUE ET LIEU COLLECTIF.

Militer à Toulouse pour un monde meilleur vous mène forcément un jour à assister à un évènement, une conférence, un débat à La Chapelle. Depuis plus de 23 ans, ce lieu est squatté et mis à disposition avec l'objectif de contribuer à l'expression de la critique de tous les mécanismes d'aliénation collective et individuelle (sauf l'aliénation au tabac apparemment !). L'association L'Atelier Idéal qui gère ce lieu se veut au service d'un enrichissement de l'imaginaire collectif, l'animant comme un outil d'expérimentation sociale.

Une ville n'est pas seulement un dortoir, ni un lieu de consommation, mais aussi un territoire peuplé d'individus différents, sur lequel se sont développées des cultures populaires, des histoires, des idées... La mairie de Toulouse, propriétaire des lieux depuis 2009, semble prête à consentir à vendre le site de la Chapelle de la rue Casanova. L'association a lancé un financement participatif pour essayer de pérenniser l'aventure. Si vous voulez aider, envoyer vos dons : L'Atelier Idéal – 36, rue Danielle Casanova – 31000 Toulouse.

Kamille Legros

UNE MINE QUI MINE ...

... dans l'Ariège
Un des avantages d'être adhérent de l'association Les Amis de la terre de Midi Pyrénées* est qu'on peut y apprendre des informations qui nous seraient sans doute restées inconnues. Ainsi, j'apprends l'octroi d'un Permis Exclusif de Recherche Minière accordé en octobre 2016 par le Secrétariat d'État à l'Industrie à la société Variscan Mine** concernant une ancienne mine exploitée de 1971 à 1986 à proximité des sources du Salat, à Couflens, en Ariège. Variscan veut faire de cette mine une exploitation du tungstène «propre, responsable, durable», en réintégrant les résidus de mines à la fin de l'exploitation ! Des habitant-e-s conscient-e-s ou/et concerné-e-s par les futures nuisances ont fondé une association en décembre 2016 « Stop Mine Salau »*** pour dénoncer les risques de pollutions mais aussi les conséquences pour le pastoralisme et le tourisme local de la réouverture et la « modernisation » de cette mine. Parmi les nuisances mises en évidence par l'association : le risque de pollution des sources du Salat par de l'arsenic (présent dans l'arsénopyrite), pollution de l'air par des particules d'actinolite (sorte d'amiante), bruits et poussières liés aux passages des camions, encombrement de la petite route, dérangement de la faune fragile (gypaète, desman, loutre, truite fario, chabot... Face à Stop Mine Salau, soutenue par la mairie de Couflens, on trouve deux députés, une association soutenant le projet de mine et l'entreprise Variscan vantant le potentiel d'emplois à créer tout en affirmant que les risques seront maîtrisés ! Vous connaissez le refrain ? Si vous passez par là, n'hésitez pas à aller les soutenir !

Patrice K

* Les Amis de la Terre de Midi Pyrénées. 26, rue Bernard Mulé. 31400 Toulouse.
** Appartenant à la société australienne singapourienne Variscan Mines Limited.
*** Stop Mine Salau, Mairie. Le Village. 09140 Couflens. L'association est facile à trouver sur Internet.

TROIS LEVIERS POUR L'ALTERNATIVE

Au cours d'une des fêtes de la Transition de l'automne 2016, l'idée d'un dossier sur « Revenu social, monnaies complémentaires et Réduction du Temps de Travail » et leurs articulations est née de la rencontre avec un de nos lecteurs passionné par la question. Vaste sujet... me rappelant (monnaies locales complémentaires en sus), un projet de travail qui nous réunissait - chez Les Alternatifs - avec Jean Louis Le Bourhis, jusqu'à sa maladie puis son décès début 2014. Travail laissé de côté depuis lors... Les textes qui sont ici sont plutôt une esquisse, un embryon de travail qu'une recherche aboutie. D'autres textes suivront... Et pourquoi ne pas poursuivre lors des Journées d'été d'Alternatives et Autogestion, en août, peut être dans le Tarn ?

La Rédaction

MONNAIES COMPLÉMENTAIRES OU ALTERNATIVES

Une monnaie remplit classiquement trois fonctions : faciliter (fluidifier) les transactions ; gérer le temps (mettre de l'argent de côté pour le futur ou en emprunter) ; s'enrichir (spéculation).

Si les différents projets qui les font émerger affichent des finalités différentes, elles remplissent toutes au moins les deux premières fonctions, mais ne sont pas toujours exemptes, volontairement ou non, de la troisième.

On peut distinguer plusieurs types de monnaies complémentaires

Celles à usage limité d'une communauté fondée sur l'échange des savoirs ; ces monnaies associées à des Systèmes d'Echange Locaux (SEL) ont pour but de faciliter leur fonctionnement ; si l'on prend l'exemple habituel du cours de guitare contre du ménage, rien ne dit que la femme de ménage (oui je sais cet exemple est sexiste) ait le temps d'apprendre à jouer de la guitare dans l'immédiat, ni même qu'elle ait envie de le faire.

La monnaie complémentaire est donc avant tout un bon à valoir (comme les chèques restaurants) qui permet d'attendre le moment opportun ou d'utiliser un autre service (par exemple la réparation de l'évier qui fuit). Bon d'échange, reconnaissance de dette, ce sont les propriétés de toute monnaie.

Dans un esprit proche, les monnaies locales sont destinées à faire vivre une économie ... locale. Ces monnaies s'inscrivent dans le projet de relocaliser l'économie, dans un but le plus souvent écologique et social. La fonction épargne/crédit tient une place qui n'est pas négligeable, en assurant la liquidité des trésoreries des entreprises locales ou en finançant les projets d'investissement et les équipements locaux.

Dans la même lignée, mais à but purement commercial, il existe des monnaies complémentaires qui évitent d'avoir recours aux banques. Cela peut être tout simplement des comptes entre entreprises, où chacune note ce que l'autre lui doit et ce qu'elle doit à l'autre. Les comptes sont soldés à échéance régulière. Cela évite d'envoyer de l'argent, de faire des chèques ou des virements, et donc permet de se passer des banques pour les opérations courantes.

En période de crise financière comme celle que vit la Grèce aujourd'hui, où les banques ne prêtent pas, ne font plus d'avances et où la monnaie est rare, ces systèmes sont très utiles pour éviter les faillites.

C'est d'ailleurs au cours de la crise des années trente qu'est

créé le WIR, popularisé par le film « Demain ». Il s'agissait pour les PME suisses de continuer à se fournir les unes chez les autres sans avoir à déboursier des Francs suisses que les banques ne leur fournissaient plus. Chaque entreprise possède un compte dans la banque WIR qu'elles ont créé, le WIR servant à équilibrer les soldes en permanence

Le bitcoin est un peu une version moderne, décentralisée (il n'y a pas d'organisme qui centralise les comptes) et universelle (il est ouvert à tous) de ce genre de monnaie.

José Pi



La question du REVENU UNIVERSEL permet d'esquiver la vraie question qui se pose, celle du SALARIAT qui soumet le TRAVAIL aux exigences du CAPITAL.

Le REVENU UNIVERSEL est la méthode commode qui permet d'acheter la paix sociale, camouflant ainsi l'exclusion de celles et ceux qui n'ont plus leur place dans la société marchande.

Les rares "SALARIES" seront les élus du Capital. Les "REVENU UNIVERSEL" seront des exclus à qui on fera l'aumône.

La vraie solution est de libérer le TRAVAIL de la dictature du CAPITAL et de faire en sorte que chacun/une ait sa place dans la société en fonction de ce qu'il est et non de son utilité marchande.

<http://fedetlib.overblog.com>

Patrick Mignard

TROIS LEVIERS POUR L'ALTERNATIVE

SE RÉAPPROPRIER NOS EXISTENCES

Certain-e-s de mes proches estiment qu'un revenu universel ou un revenu de base ou encore une dotation d'autonomie* serait une formidable avancée pour une société d'individus enfin déconnectés de l'assujettissement à un emploi. Bien entendu si je me retrouvais avec des moyens (en nature ou en espèces) pour vivre dignement et plaisamment tout en ayant enfin du temps libre, je ne m'en plaindrais pas ! Je pourrais poursuivre des études (sans doute en Sociologie, en Écologie ou en Histoire), donner des conférences, jouer de la musique, lire, refaire du sport, respirer au grand air, écouter mon amoureuse conter de merveilleuses histoires, méditer sur les tactiques à mettre en place pour parvenir à une société idéale... et écrire des articles pour *Confluences 81* ! Vu sous cet angle, l'idée d'un revenu déconnecté de l'emploi semble une belle idée. Pourtant je me questionne sur sa faisabilité, sur son financement, sur ses effets pervers. Déjà que la société rechigne à mettre en place une Sécurité Sociale efficace, donnant un vrai accès à des informations déconnectées des intérêts de l'industrie pharmaceutique et à des soins de qualité à toutes et tous, ou encore à mettre en place des minima sociaux permettant aux bénéficiaires de pouvoir vivre dignement, alors gageons que la mise en place d'une dotation inconditionnelle d'autonomie n'est pas pour demain ! Financer un revenu de base risque fort de se faire au détriment du financement de la Sécurité sociale et des diverses allocations sociales. Les gens de droite favorables à ce genre de projet (oui, oui il y en a !) estiment

que ce type de « revenu » devrait remplacer toutes les aides sociales... On donne la même somme à toutes et tous et chacun-e s'en débrouille... C'est oublier qu'à l'instant T, nous ne sommes pas égaux face à la vie, nous n'avons pas le même pouvoir, ni les mêmes moyens d'user de notre liberté. Certain-e-s réfléchissent beaucoup à mettre en place un revenu de base et des monnaies complémentaires ou locales, alors que la question centrale serait de savoir comment on se réapproprie nos existences, comment on partage le pouvoir politique. Comment collectivement nous pouvons décider de ce qui doit être produit, de comment on le produit, comment on le distribue, comment on partage le temps de travail pour assumer de telles productions et de tels services... Comment on évite que certain-e-s d'entre nous se retrouvent hors circuit ? Comment prend-on des décisions afin que le monde dans lequel nous vivons soit enfin viable, respirable, et que nous en laissions un aux générations futures meilleur que celui dans lequel nous pataugeons actuellement ?

Ces questions n'étant pas seulement techniques, comme celle du financement d'un revenu de base, les technocrates au pouvoir n'ont pas de réponse concrète à y apporter puisque c'est à nous, collectivement, d'y répondre !

Patrice K

* Il est vrai qu'en fonction du nom qu'on lui donne, ce « revenu » porte en lui aussi un projet de société.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ?

Quelques extraits de textes écrits soit par Jean Louis, soit conjointement avec lui, entre 2007 et 2013 pour poser la Réduction du temps de travail comme moteur d'une alternative écologique, sociale et autogestionnaire à la société capitaliste.

RTT, mon amour...

La bataille pour la réduction du temps de travail est fondamentale, essentielle. Le temps de travail est une expression de l'affrontement entre classes Sans remonter très loin, les dernières réformes le démontrent : loi-travail, lois Macron ou Rebsamen. La réduction du temps de travail (RTT) est une bataille pour ne pas «être que des travailleurs». Nous insistons sur une forte réduction du temps de travail pour obliger à repenser l'organisation du travail. Quelle réduction du temps de travail défendre? D'abord ne pas en proposer une vision hémiplegique: «créer de l'emploi ou gagner du temps sur le travail? «Il s'agit bien de se battre pour une mesure capable de dessiner une autre société, générant et des emplois et une réduction de l'emprise du travail sur nos vies. La RTT n'est pas LA solution mais un outil à combiner avec d'autres pour porter une autre société. Il faut la penser, avec le revenu*, comme instrument fort de déconnexion du triptyque

PRODUCTION =TRAVAIL=RICHESSSE. Même s'il faut prendre aux riches pour réduire les inégalités sociales, cela ne peut se limiter à titiller la fibre : «faire rendre gorge aux patrons». La réduction des inégalités doit avoir une ambition plus grande que de «reprendre les 20%/perdus par les salariés au profit du patronat». En effet cette conception élude les ravages du productivisme, le culte de la croissance et ne répond en rien à : «*que produire, comment et pour qui?*». Questionnement fondamental pour un autre type de développement, indispensable à nos yeux. Nous pensons que combiner une forte réduction du temps de travail avec la création d'un revenu décent ouvrirait une voie de rupture, de transformation sociale, un chemin vers une société écosociale, de sobriété heureuse, ne serait ce qu'en cassant la chaîne d'équivalence «*production/ richesse/ salaire*». La RTT est un moyen, parmi d'autres, de désacraliser le «travail salarié». Elle est un élément indispensable pour parvenir à reconvertir progressivement l'économie en commençant par des industries comme l'industrie automobile.

Jean Louis LE BOURHIS & Jean FAUCHE

**Nous n'optons pour aucune des élaborations sur le revenu en l'état actuel. Un tel choix ne pourra intervenir qu'après des débats et une élaboration très approfondie.*

Confluences 81

TROIS LEVIERS POUR L'ALTERNATIVE ÇA Y EST !

Les politiciens s'emparent du Revenu de Base !

Mais duquel !?

Nous pouvons constater que le Revenu de Base, ou Revenu Universel, fait aujourd'hui parti des débats visant à élaborer un nouveau projet de société. Du côté des libéraux convaincus, on y voit l'occasion de créer une allocation universelle dont l'unique intérêt est la simplification administrative basée sur la fusion de l'ensemble des allocations sociales existantes, y compris la Sécurité Sociale, et de faire diminuer le budget de fonctionnement de l'État.

Du côté socialiste, les politiciens favorables ont pour objectifs principaux l'éradication de l'extrême pauvreté et l'émancipation du citoyen à travers le choix de ses activités professionnelles et extra-professionnelles. C'est ce point de vue qui est défendu par le Mouvement Français pour un Revenu de Base (MFRB).

Ses détracteurs ont en revanche des arguments communs : la crainte du développement de ce qu'ils appellent « l'assistanat », « l'oisiveté », et la question du « financement ». Arguments constamment rabâchés, alors qu'aucune étude officielle n'a été menée sur le sujet, et que de nombreuses solutions de financement existent. (voir toutes les solutions de financement sur www.revenudebase.info)

L'instauration d'un revenu de base serait-il une bonne chose pour l'économie ? Les citoyen-ne-s ?

Aujourd'hui dans tous les domaines, l'homme est petit à petit remplacé pour des machines ou des algorithmes. Si on

ajoute à ça l'augmentation de la population, la perspective de retrouver un jour le plein emploi devient utopique.

Il y a 100 ans un agriculteur produisait suffisamment pour nourrir 3 autres personnes. Aujourd'hui, il en nourrit 120. A l'heure de l'automatisation et du tout numérique, les robots ne cessent de remplacer la main d'œuvre humaine dans les usines, les caisses du supermarché, les guichets, les transports (trains, trams, métros, bientôt les bus et les taxis...), etc. Selon « le forum économique mondial », d'ici à 2020, l'automatisation et l'informatisation pourraient détruire 7,1 millions d'emplois dans les économies des 15 pays les plus développés.

Dans le même temps, 2,1 millions de postes devraient se créer. Le compte n'y est pas.

Face à ce constat, nous avons le choix entre le partage du temps de travail entre tous, ou l'asservissement des uns et l'oisiveté et la précarité des autres.

Et si demain la richesse ne se créait plus par les humains, mais seulement par les machines, que deviendrions-nous ? Nous n'en sommes pas là mais en attendant,

le revenu de base pourrait permettre par exemple à chacun de réduire son temps de travail, d'avoir plus de temps libre pour soi et ses proches, et de libérer de l'emploi. L'exemple d'un revenu de base distribué en monnaie locale éliminerait tout risque d'inflation, et permettrait au contraire de booster les économies locales.

Rédigé par M.Valentin et J-P Berenguer, membres de l'Association Citoyenne de Transition pour des Initiatives Facilitées d'Albi (ACTIF Albi).

LE DESSIN DE N'MARC

REVENU UNIVERSEL : UNE IDÉE PARFOIS MAL
COMPRISE.



MONNAIES FONDANTES

L'une des fonctions d'une monnaie c'est de faciliter la spéculation. Celui ou celle qui peut mettre de côté de l'argent, dispose d'un moyen d'attendre le bon moment pour acheter des marchandises au plus bas puis les revendre au plus haut. Il peut également spéculer sur la monnaie elle-même, prêter à intérêt au prix fort etc.

Tout cela est très liée à la fonction d'épargne que joue toute monnaie.

Pour éviter cette tentation spéculative sans obliger à consommer immédiatement, des monnaies complémentaires

comme le SOL, sont devenues « fondantes ». C'est à dire que la valeur des espèces détenues diminue au fil du temps. Autrement dit si vous gardez trop longtemps vos SOL, ils finissent par ne rien valoir du tout.

Efficace ? Sans doute. Mais cela incite aussi à dépenser plus qu'à épargner. On n'accumule pas du capital avec une telle monnaie, mais on pousse à la consommation.

Ceci-dit, n'est-ce pas la caractéristique et la raison d'être d'une monnaie, fût-elle alternative: consommer ?

José Pi

TROIS LEVIERS POUR L'ALTERNATIVE

UNE ALTERNATIVE AUX DIKTATS DE LA TROÏKA ?

A l'occasion de la crise de l'Euro, l'idée d'une monnaie complémentaire a parcouru les milieux alternatifs et fait rêver nos inconscients.

Un euro-drachme à côté de l'Euro aurait remis le pouvoir de création monétaire aux mains du gouvernement grec.

Cette idée pouvait paraître loufoque à nos concitoyens habitués à n'utiliser qu'une seule monnaie sur le territoire national. Vous rendez-vous compte, il faudrait deux porte-monnaie, avoir un double étiquetage, convertir en permanence les valeurs ! Non, on a déjà donné pour le passage à l'Euro ! Et pourtant les économies à monnaies multiples ne sont pas une rareté. Sous la royauté, on utilisait en France une multitude de monnaies même si le Franc et la Livre tournois (celle frappée à Tours) servaient de monnaies officielles. Eh oui, c'était parfois compliqué au point qu'à Paris l'un des ponts servait de bureau aux changeurs (le « pont au change »). Après la Révolution, la France comme d'autres pays a vécu sous le règne du bi-métallisme (or et argent) jusqu'au dernier quart du 19^e siècle. Certes on utilisait plus le billet de banque que les pièces d'or et d'argent, mais les deux métaux étaient échangeables en francs papier et servaient notamment à l'épargne et la spéculation.

Des systèmes à monnaies multiples continuent à exister de nos jours dans le monde. Dans l'ex-bloc de l'est et à Cuba encore, il y a (vait) une monnaie « interne » pour les résidents nationaux et une monnaie externe, avec cours officiel plus élevé, réservée aux étrangers et aux échanges extérieurs.

D'une manière plus générale, dans de nombreux pays, on utilise le dollar en plus de la monnaie nationale.

Tout ça fait un peu vieillot et peu commode. Mais dans une Union Européenne hétéroclite sur le plan économique et sans gouvernement démocratique unifié, ne valait-il pas mieux introduire l'Euro à côté des monnaies nationales plutôt qu'à leur place pour les échanges extérieurs, ou même pour les achats à l'intérieur du pays.

L'Euro-drachme de Varoufakis aurait pu jouer ce rôle.

On aurait dû pouvoir y arriver progressivement en adoptant la stratégie et l'esprit des monnaies complémentaires solidaires. Pourquoi pas dans un premier temps verser les augmentations de salaire et des pensions ainsi que les aides d'urgence promises par le programme de Thessalonique en Euro Drachmes ? Une monnaie complémentaire acceptée pour payer (au mois partiellement) les soins médicaux, l'eau et l'énergie et autres services de première nécessité, voire les impôts et qui de ce fait acquerrait progressivement une crédibilité et une confiance indispensables à sa généralisation comme monnaie courante ? Bien évidemment, cela ne réglerait pas tous les problèmes, car il faudrait toujours des Euros pour acheter ailleurs les biens que le pays ne produit pas. Mais cela aurait donné et pourrait donner, ailleurs, une liberté de mener des politiques sociales sans avoir à obtenir l'accord de la BCE, de l'Eurogroupe et du FMI.

José Pi

POUR EN FINIR AVEC LE TRAVAIL ALIÉNANT...

RTT : UNE REDUCTION MASSIVE

Il n'y a pas de vases communicants entre réduction du temps de travail et créations d'emplois. Pour autant il serait mensonger de laisser croire que son impact sur l'emploi puisse être nul ou presque. Si ce processus s'est arrêté et n'a en rien enravé le chômage de masse sur la durée, la raison en est sûrement que le gouvernement Jospin comme le mouvement syndical ne se sont pas engagés à changer le travail. La réduction du temps de travail à 35h n'était pas suffisamment forte pour réinterroger les organisations de travail et obliger le patronat à d'autres solutions que la hausse de la productivité. Les 35 heures restent un outil majeur pour « travailler toute-s » dans une période de chômage de masse. Mais nous commettrions un contresens terrible si nous laissons croire qu'il faut partager le travail parce qu'il y en a pas assez. Le discours sur la « fin du travail » est à combattre. D'abord parce qu'il ne correspond pas à la réalité. Le travail salarié est en hausse ces dernières années. L'emploi augmente. Mais ces emplois sont de plus en plus des « bouts d'emplois » : *temps partiels, travail intermittent, horaires atypiques*, au détriment d'emplois à plein temps. Ensuite parce que cette situation ne fait pas du temps libre un temps libéré du travail mais un temps hanté par le travail. Le combat pour la réduction du temps de travail doit être mené de pair avec la lutte pour l'abolition des temps partiels subis, des jobs

atypiques, de la précarité en général. C'est affirmer aussi qu'elle ne peut entraîner de pertes de salaires ou de revenus. La réduction du temps de travail doit être très significative pour obliger à sortir des schémas habituels, entre autres l'augmentation de l'intensité du travail. C'est, pour nous, essentiel dans la mesure où elle permet dès lors aux salariés une possibilité d'intervention. Dès lors, les bases d'une démocratie économique réelle peuvent être jetées. Pour cela encore faut-il lever le tabou de la productivité et affirmer que si la productivité baisse ce n'est pas un drame, bien au contraire. La productivité horaire de l'ouvrier français, très forte, se combine avec des salaires bas et des infrastructures bien développées. Cela constitue une autre sorte de « *modèle social français* » particulièrement prisé par les entreprises étrangères qui en profitent puis s'en vont (délocalisations). Le mouvement syndical et les courants issus du mouvement ouvrier restent imprégnés par une idéologie du travail qui vante les bienfaits d'une forte productivité. Pourtant les fabrications en série, gigantesques, s'opposent aux tentatives de réappropriation de l'entreprise par les travailleurs et favorisent la surconsommation*.

Extraits d'un texte de Jean Louis Le BOURHIS
et Jean FAUCHE (Mai 2011)

*Les luttes des Fralib et des Pilpa en sont une illustration

ACCUEIL PAYSAN

LA CAMPAGNE A BRAS OUVERTS !...

La fédération Nationale Accueil Paysan compte près de 1200 adhérents en France et 250 structures adhérente à l'international qui proposent un accueil à la ferme basé sur les relations humaines et le soutien d'une agriculture paysanne respectueuse des Hommes et de l'environnement, L'association loi 1901, issue de l'éducation populaire, s'inscrit dans une démarche de tourisme solidaire.



Accueil Paysan a pour objectif :

- de faire découvrir aux personnes accueillies le milieu rural, les activités de la ferme, ses métiers, ses savoir-faire, son patrimoine, son environnement

- de permettre aux paysans de rester

sur leurs terres

- de lutter contre la désertification rurale à travers l'apport économique que constitue l'activité d'accueil.

Sur le Tarn les fermes qui peuvent vous accueillir sont les suivantes

Brureau Victor à Andillac mail : peyres-combe@wanadoo.fr

Cavalié Bedos à Castres site web : ledomainedepusaintjammes & mail : pუსaintjammes@orange.fr

Coutarel Bouisset à Montredon site web : coutarel.com & mail : bouisset.blandine@orange.fr

Fistie Magnin à Noailhac site web : gitedelatruitequifile.fr & mail : dominique,fistie@wanadoo.fr

Loubet à Montredon mail : sabine.houles@wanadoo.fr

Marieta Fournil à Trebas site web : fournilmarietta.com & mail fournil.marietta@wanadoo.fr

Maffre Ledran à Montans mail : bois.moisset@laposte.net

pour plus d'infos : www.accueil-paysan.com & mail : info@accueil-paysan.com

ACCUEIL PAYSAN FETE SES 30 ANS

L'association tarnaise vous invite à venir fêter son anniversaire à la ferme de Puy st Jammes près de Castres chez Bruno Cavalie et Christine Bedos le samedi 2 septembre 2017 à partir de 15 h

Au programme : présentation de l'association, théâtre «Graines de Passions», apéritif en chansons au son de l'orgue de Barbarie de Sylviane Blanquart et accompagnée par la chorale «Modus Vivendi» avec leurs chants de luttes et chansons à boire. Le repas sera préparé par la famille Cavalié - inscriptions souhaitées car places limitées - et concert festif et dansant pour clôturer en musique.

réservations repas : 05,63,75,12,78

Au plaisir de vous y retrouver ...

Blandine Bouisset

PRODUIRE À TOUT PRIX, MANGER À QUEL PRIX ?

Telle est la question débattue par vingt-cinq organisations à l'initiative de la Confédération paysanne, au cours d'une trentaine d'ateliers, dans toute la France.

Prenant en compte l'ensemble des aspects négatifs pour les paysans, l'alimentation des citoyens et l'environnement, liés à la révolution néo-libérale de la société et à l'industrialisation de l'agriculture, elles ont formulé, lors des Assises de l'Agriculture et de l'Alimentation, réunies à St Denis le 19 janvier, un cahier de « 13 doléances pour permettre l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité, produite par des paysannes et paysans qui vivent de leur travail et pratiquent une agriculture paysanne »¹. Ce document est un point de départ. Il devrait permettre de mettre sur pied des stratégies d'actions pour sortir par le haut d'une situation grosse de catastrophes annoncées pour les paysans, la nourriture, la santé des consommateurs, la cohésion sociale, voire l'avenir proche de l'espèce humaine.

Cette reconnaissance se traduit déjà par de nombreuses initiatives et actions dont certaines portent leurs fruits partout en France et dans le Tarn en particulier : AMAP, vente directe, ateliers de découpe, marchés paysans et bio, Biocybèle, installation hors cadre familial, achat de foncier par Terres de Liens ; mais aussi initiatives contre les pesticides et Monsanto, barrage de Sivens, etc...



Nous partageons des luttes, des initiatives sociétales, agricoles ou non, avec des résultats souvent tangibles, de l'installation d'un jeune hors cadre familial à la condamnation de l'agriculture industrielle par trois rapporteurs spéciaux sur le droit à l'alimentation de l'ONU successifs : Jean Ziegler, Olivier De Schutter et maintenant Hilal Helver (juriste turque moins connue, mais très combative).

Des raisons d'espérer :

Contrairement à l'entre soi cultivé par la Fnsea, la Conf a toujours privilégié les liens avec les autres citoyens et leurs organisations. Un sondage IFOP montre que 91% des Français considèrent que « les petites fermes sont nécessaires pour l'avenir de notre agriculture et de nos territoires »

Avançons ensemble, ne lâchons rien !

Alain Hébrard

¹ Ce document est téléchargeable sur le site de la Conf > Nos positions > Alimentation > à télécharger > 13 doléances ; (<http://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=5463>).

CARIBOUS...

Disparition de milliers de caribous au Québec



Fin décembre 2016, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de Québec annonçait une réduction de 50 % du nombre de permis de chasse au caribou pour 2017 et la fermeture totale de la chasse sportive en 2018. L'inventaire aérien de la fin de l'été 2016 révélait une baisse de 54% du nombre de caribous du troupeau de « la rivière aux Feuilles » qui passait de 430 000 animaux recensés lors des inventaires de 2011 à seulement 199 000. La Fédération des Pourvoiries du Québec (FPQ) estime qu'elle n'y est pour rien dans ce déclin inquiétant, et annonce avoir permis de tuer « seulement » 5550 caribous sur la saison 2014-2015, le réduisant à 4342 pour la saison 2015-2016 et n'en autorisant que 2732 pour cette nouvelle saison de chasse. Selon un communiqué de presse de la FPQ, « (...) Les pourvoyeurs reconnaissent l'importance du caribou pour les communautés autochtones du Nord du Québec. Cet animal est effectivement au cœur des coutumes, traditions, vie culturelle et spirituelle de ces communautés. Il est donc normal d'accorder à celles-ci une priorité d'accès à la ressource. (...) » Tout en ne parvenant pas à expliquer la disparition d'une centaine de milliers de caribous entre 2011 et 2016 (ni cadavres ni carcasses retrouvés). Dès que j'en apprend plus, je vous en fais part.

Patrice K

LYCÉE FORESTIER

Le 18 mars 2017, le lycée forestier du Haut Languedoc animait sa journée portes ouvertes afin de faire connaître les formations et activités proposées en son sein. Le Parc Naturel du Haut Languedoc profitait de l'occasion pour y fêter, avec 3 jours d'avance, la journée internationale des forêts*. L'association « La Conteuse de l'hippocampe » y était invitée pour conter des histoires et des mythes sur le thème des arbres et des forêts. Membre de cette asso, je flânaï parmi les stands.

Lors du discours d'ouverture de cette journée, le président du Parc Régional du Haut Languedoc, Daniel Viallèle (cumulant aussi les mandats de maire de St Amans Soult, de vice-président du Conseil Départemental du Tarn, de membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet...) saluait la filière Bois et le lycée forestier pour leur participation à la création d'emplois sur le territoire du parc Régional. Car comme chacun-e le sait, un-e élu-e se soucie de l'emploi de « ses » administré-e-s. En particulier de celui des jeunes. Le président du Lycée, quant à lui (directeur d'une scierie), fit un aparté sur l'opportunité offerte aux élèves du lycée forestier de partir en séjour professionnel au Québec ! Comme on sait que l'Éducation Nationale en France est plutôt mauvaise pédagogue quant à l'apprentissage des langues étrangères, probablement encore autocentrée et vaniteuse sur le rayonnement** de sa propre langue à prétention coloniale, le Québec se trouve être une bonne opportunité pour les francophones. D'autant que le Québec est recouvert de 76,1 millions d'hectares de forêts***, tandis que la France métropolitaine n'en possède que 16,3 millions d'hectares****. Quand on sait qu'en France métropolitaine, nous sommes 66 millions d'habitant-e-s alors qu'au Québec, ils et elles sont 8 millions d'habitant-e-s, on peut imaginer que le secteur forestier québécois peut offrir quelques débouchés aux lycéen-nes de St Amans Soult. Sur les panneaux de communication vantant la vitalité de l'économie forestière québécoise l'accent m'a semblé porter sur la chasse et la pêche. Notamment sur les pourvoiries québécoises, ces entreprises qui proposent services et infrastructures pour la pratique récréative de la chasse, de la pêche et parfois de la trappe (piégeage pour la fourrure). J'en conclus qu'un des débouchés de la filière forestière est l'accompagnement des riches qui veulent assassiner des animaux afin de donner de la palpitation à leur vie... En mettant un terme à la palpitation du cœur d'autrui...

Patrice K

* Journée fêtée le 21 mars, votée par l'ONU en novembre 2012 et mise en place le 21 mars 2013 au risque d'invisibiliser la journée mondiale de lutte contre les discriminations racistes et la journée mondiale de la trisomie 21 tombant elles aussi un 21 mars.

** Langue saccagée à chaque passage en radio de Jul & co !

*** soit 46 % de son territoire

**** soit 23 % de son territoire.

À AUSSILLON

Le chenil a besoin de vous !

Dans une société idéale, les chiens ne seraient pas abandonnés par leurs compagnons humains au bord d'une route, au coin d'un bois ou devant la portail d'un chenil. Dans une société idéale, les chiens n'auraient pas besoin de chenil. Nous n'aurions pas besoin de chenil, car chaque canidé trouverait une famille d'accueil pour l'héberger, lui tenir compagnie, jouer avec lui et le nourrir. Mais voilà, nous ne sommes pas dans une société idéale. Mais ça, vous l'aviez remarqué ! Alors en attendant l'avènement d'une société égalitaire, il est important que les lieux d'accueil pour les chiennes soient les plus adaptés à leurs besoins et pour cela il faut des moyens financiers et humains. Les bénévoles du chenil d'Aussillon doivent faire à une mise aux normes qui est hors de portée de leur budget. Les services vétérinaires leur laissent jusqu'à début 2018 pour une mise aux normes. Nous avons besoin de vous.

Patrice K.



CHENIL D'AUSSILLON AVRIL 2017

Pour envoyer vos dons (quelle qu'en soit la somme) : ASA chenil d'Aussillon
ZI de la Rougarié – 81200 Aussillon.

PARRAINS ET MARRAINES ...

La V^e république française est présidée par une personne élue au suffrage direct par les personnes inscrites sur les listes électorales. Pour se présenter face à l'électorat français et solliciter leurs votes, il faut au préalable avoir rempli certaines conditions, notamment, avoir recueilli 50 parrainages* (vous avez bien lu, des parrainages et non pas des marrainages) d'élus-e-s** répartis sur au moins 30 départements et/ou collectivités d'Outre-Mer***. Un-e élu-e (même cumulant plusieurs mandats) ne peut accorder son parrainage qu'à un-e seul-e candidat-e. La notion de parrainage par des élus-e-s était initialement destinée à éviter aux partis considérés comme anti-démocratiques de présenter leurs candidats-es (cela n'a empêché ni le Front National, ni le Parti De France de Carl Lang de postuler).

Depuis la loi organique d'avril 2016 de « modernisation de diverses règles applicables à l'élection présidentielle », les élus-e-s doivent envoyer leur parrainage directement au Conseil constitutionnel qui les rend publics. Ce qui ne plaît pas à certain-e-s qui craignent que les élus-e-s n'assument pas publiquement leur parrainage !

L'idée de candidatures soutenues par des citoyens et des citoyennes fut étudiée sous Édouard Balladur en 2007 et rediscutée par la commission sur la rénovation et la déontologie de la vie publique présidée par Lionel Jospin en 2012 pour au final, être rejetée.

Une fois de plus nous voyons que la République française accorde une importance et une valeur différentes aux élus-e-s et aux citoyen-nes lambda. Se rajoutant au discrédit de la classe politique, ne pas s'étonner, dès lors, du désintérêt croissant pour ce genre de farce électorale.

Patrice K

* En 1958, il n'en fallait que 50 ; en 1962 il en fallait 100 et en 1976 le seuil est fixé à 500.

** Les élus-e-s pouvant donner leur parrainage à un-e candidat-e : les maires (et les maires d'arrondissement de Paris, Lyon, et Marseille), les députés-e-s, sénateurs et sénatrices, les membres du Parlement européen élus en France, les membres des conseils régionaux, des conseils départementaux, le/la président-e de la Polynésie française, le/la président-e du gouvernement de la Nouvelle Calédonie, les membres de l'Assemblée de Corse, de l'Assemblée de Guyane, de l'Assemblée de Martinique, des conseils territoriaux de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon, de l'assemblée de la Polynésie française, des assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie, de l'assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna, du Conseil de Paris ; du conseil de la métropole de Lyon, les conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger, les président-e-s des Métropoles, des communautés urbaines, des communautés d'agglomération et des communautés de communes.

*** Néanmoins limités à 50 par département ou de la même « collectivité »

CASSEROLES ET CUISINE ...

... pour le repas du Siècle * ?

Vous conviendrez avec moi que quand on parle casseroles nous pensons tous à la cuisine. Quelle cuisine ? La cuisine électorale, bien sûr !

Celle qui met l'eau à la bouche des petits copains lorsque vous êtes candidat chef-cuisinier.

Celle qui exige le choix des bons slogans pour mettre en appétit l'électeur désabusé.

Enfin celle qui habilement cache le goût amer du choix du menu en proposant des plats aux noms appétissants.

C'est le chef-cuisinier qui choisit ses marmitons et autres aide-cuisiniers dans la longue liste de ceux qui lui sont

fidèles et qui veulent bien partager ses casseroles.

C'est aussi lui qui choisit le menu. Cuisine traditionnelle et familiale à la Fillon ou à la Le Pen : restaurant au château et juste quelques nuances dans l'assaisonnement, mais attention beaucoup de casseroles et nettoyages difficiles !

Cuisine « moderne » à la Macron ou Dupont-Aignan : coûteuse, réservée aux nantis !

Nous réserverons le terme de cantine aux chefs plus modestes comme Hamon et Mélançon. Produits locaux de qualité, et même bio pour le second. Avec des termes qui font rêver ceux qui

LE DESSIN D'ALAIN
GUILLEMOT



31-9

3-2-17

VOTRE AGENDA

15 mai

Comité de rédaction de Confluences, 81 à Castres (20h). Salle 204 de la M.A.S.

en juillet

On en reparlera une fois les casseroles et la cuisine rangées ...
En attendant, commencez à feuilleter le programme de l'été à la Vidalbade !

Blog : <http://alternatives-et-autogestion.org/>

Contact : 81@alternatives-et-autogestion.org

ne fréquentent pas le repas du Siècle. Après il y a les chefs sans casseroles, du genre je réchauffe ma boîte de conserve sur le camping gaz collectif ou je vais aux Resto du Cœur manger la soupe populaire, du type Poutou et Arthaud.

D'autres petits chefs, inclassables, qui voudraient bien la place des grands. Aussi cachent-ils bien leurs casseroles : seraient-ils invités au repas du Siècle ? Bon appétit !

Y. R.

* Repas organisé par l'association «Le Siècle» 10 fois/an. S'y retrouvent les élites politiques, économiques, culturelles et médiatiques de tous bords.

JACK LONDON (1876-1916)

J'aimerais mieux être un météore superbe et que chacun de mes atomes brille dans une magnifique incandescence, plutôt que sous forme de planète qui dort et dure. La fonction propre de l'homme est de vivre, non d'exister. Je ne perdrai pas mes jours à essayer de prolonger ma vie, je veux brûler tout mon temps.

Jack London lorsqu'il meurt en novembre 1916 a vécu, comme dans cette citation prophétique, 1000 vies, 1000 aventures cruelles ou exaltantes qui lui ont inspiré les thèmes de ces futurs chef-d'œuvres.

Tout avait pourtant bien mal débuté.

Abandonné à sa naissance par son père, il grandit dans un milieu défavorisé et doit travailler dur dès l'enfance pour aider sa famille. Il vend des journaux avant et après l'école.

Livré à lui-même, il fait l'apprentissage de la rue où il apprend à se servir de ses poings. Mais il découvre émerveillé la bibliothèque municipale d'Oakland et les livres qu'il dévore. Cette passion ne le quittera plus.

Il découvre l'exaltation que procure l'aventure dans les romans mais aussi en naviguant seul sur un petit bateau dans la baie de San Francisco.

A quatorze ans, il quitte l'école après son certificat d'études pour entrer à l'usine. Il travaille 12 heures par jour, 6 jours par semaine pour un salaire de misère. A chaque fois qu'il en aura l'occasion, l'aventure sera pour lui un échappatoire à cette condition de travailleur exploité. Ainsi il alternera sa vie d'ouvrier dans une conserverie, une usine textile, une centrale électrique ou dans une blanchisserie avec celle plus exaltante de pilleur d'huîtres, chasseur de phoques, vagabond du rail à travers les États-Unis – ce qui lui vaudra la prison - et de chercheur d'or.

Pour échapper à sa condition sociale, il reprend à dix-neuf ans ses études qu'il finance en travaillant comme concierge dans l'établissement scolaire où il est inscrit. Autodidacte surdoué, il rattrape en deux ans son retard scolaire et réussit le concours d'entrée à l'université de Berkeley... qu'il quitte six mois plus tard ayant le sentiment d'y perdre son temps.

Durant cette période, London découvre le socialisme et adhère au Socialist Labor Party. En 1897, à 21 ans il part pour le Grand-nord participer à la ruée vers l'or. Il revient sans un sou en poche mais avec une mine d'histoires et décide de devenir écrivain. Il mène alors une vie précaire multipliant les petits boulots pour survivre. Sur le point d'abandonner son rêve pour devenir facteur, une de ses nouvelles est enfin publiée dans un magazine. Il persévère. Si son premier recueil de nouvelles en 1900 *Le fils du loup* est enfin salué par la critique, *L'appel de la forêt* en 1903 va lui apporter la célébrité qui fera de lui l'écrivain le mieux payé de son temps.

Journaliste, il couvre les matches de boxe, un sport qu'il a lui-même pratiqué, et est aussi correspondant de guerre.

De la guerre russo-japonaise à la révolution mexicaine, ces périlleuses missions satisfont son éternel goût de l'aventure. En 1902, il part explorer les bas-fonds de Londres où vivent les gens les plus déshérités de la capitale anglaise. Incognito, il va partager pendant de longues semaines les sordides conditions de vie de ces misérables qu'il dénoncera dans son livre *Le peuple d'en bas*.

Tous ses articles et certains de ses livres seront illustrés de ses propres photos car la photographie est pour lui complémentaire de l'écriture. Ses clichés révèlent une réelle empathie pour les sujets qu'il photographie et traduisent son amour pour l'humanité.

Lorsqu'il entreprendra avec son épouse son long voyage autour du monde à bord de son voilier Le Snark, son appareil photo sera là encore un précieux outil. Point de photos touristiques, mais de nombreux témoignages visuels de multiples rencontres avec les autochtones. Lorsqu'il photographie les lépreux, dans l'archipel hawaïen, il rend à ces malades toute leur dignité.

A sa mort, il aura écrit une cinquantaine de livres et pris quelques... 12.000 clichés !

Le style de London est vivant, réaliste. Son écriture « coup de poing » plaît au public. Il sait mettre à profit son talent d'observateur et plus encore de conteur au service de son écriture.

Il a connu la misère des ouvriers, la crise économique qui jette des millions de travailleurs sur les routes, la prison qui attend les vagabonds et avec eux l'alcool qui sera

responsable de sa mort prématurée.

London sait qu'il aurait pu subir toute sa vie le sort de ces malheureux s'il n'y avait échappé grâce à l'écriture. Il est convaincu qu'il faut abattre le système libéral mais cet espoir relève pour lui de l'utopie. L'écrasement de la révolution russe de 1905 est sans doute pour beaucoup dans ce pessimisme que l'on retrouve dans *Le talon de fer* où un régime fasciste s'instaure après l'écrasement de l'insurrection ouvrière.

Il milite pourtant, sera plusieurs fois candidat socialiste à la mairie d'Oakland et donnera des conférences à travers les États-Unis profitant de sa notoriété qui attire les foules.

Il tâchera d'apporter une réponse humanitaire à la misère, aidant qui le lui demandait. Donnant l'exemple dans son ranch, il ne sera jamais un patron comme les autres et les vagabonds y recevront gîte et couvert.

Écrivain le mieux payé des États-Unis et militant révolutionnaire il assumera cette contradiction en déclarant que sa fortune ne doit rien à une quelconque exploitation.

Déçu par le réformisme du parti socialiste, il le quitte quelques mois avant sa mort. Il s'éteint le corps usé par l'alcool, le tabac et les excès de médicaments en tous genres.

Nane et Jean-Luc Vézinet

Auteurs d'une biographie *Jack London, l'appel de l'aventure* (Éditions Oskar).



VIVRE ENSEMBLE ET PARTAGER

Projection à Castres (cinéma le Lido) : le film *Qu'est-ce qu'on attend ?* de Marie Monique Robin est un film intéressant. Intéressant parce qu'il présente un exemple concret d'efforts vers un monde nouveau (le monde dont nous rêvons ?)

Intéressant parce qu'il témoigne d'efforts dans la durée, ce qui n'est pas toujours le cas, parfois il y a découragement.

Intéressant parce que ces efforts touchent des domaines divers (alimentation, économies énergétiques, éducation, etc...)

Mais quelques points me « tracassent ».

1) Cette transition a été mise en place par UN homme, le Maire, qui continue d'ailleurs à animer fortement ce changement (existe-t-il beaucoup d'êtres humains aussi inventifs et persévérants ?)

2) Cela se passe dans un petit bourg où les rencontres, les actions, les accords sont peut-être plus faciles. Un maire d'une ville moyenne aurait-il la même attitude ? (les problèmes financiers, le maintien de l'ordre... ne l'accaparent-ils pas ?) Il faudrait peut-être que cette transition commence dans un quartier ?

N.B. : une critique émise par un spectateur dans la salle du Lido : seulement une cinquantaine d'habitants sont des participants actifs sur 2200 habitants.

Mais le maire ayant été réélu 4 fois, il y a au moins la moitié de la population d'accord avec son action alternative.

Pour conclure, je dirai que j'aime bien les travaux et les livres de Marie Monique Robin et que je vous invite à vous y intéresser.

Aline Raby



LA VIDALBADE

**Programmation de la saison 2017
Nouveau théâtre de la Vidalbade**

Samedi 10 juin :

Poésies et chants.

« Au fil du rêve » : Théâtre, mime, danse.

Samedi 1 juillet :

Musique : concert Lakhdar Hanou.

« Temps d'exil » : Lectures, musique.

Samedi 8 juillet :

« Loda Cinque » : Concert de musique baroque italienne, dans l'église de Cuq-Château.

Samedi 12 août :

« La Décroyance » : Conférence gesticulée par Jean-Philippe Smadja.

Suivie le dimanche matin par un atelier sur la thématique de la veille.

Dimanche après-midi 20 août :

« Papier Ciseaux Forêt Oiseaux :

Spectacle familial, suivi d'un atelier pour enfants.

Samedi 2 septembre :

Musique : concert Florian Demonsant.

« Le 4^o mur » : Théâtre.

Nouveau théâtre de la Vidalbade - 81470

Aguts 05 63 75 72 78 - 05 63 70 26 49

www.vidalbade.org

LA SOCIALE

Le film de Gilles Perret est un magnifique documentaire sur la création de la Sécurité Sociale, une histoire occultée, une découverte pour la plupart des spectateurs. Le héros contemporain, Jolfred Frégonara, 96 ans, émouvant survivant, est le fil conducteur de cette épopée sociale qui se termine devant les élèves enthousiastes de l'École d'Administration de la Sécurité Sociale.

Ambroise Croizat en est le grand héros, réhabilité par ce film. Ouvrier métallurgiste, ministre communiste, il est le porteur de cette grande idée politique : un système de protection sociale solidaire et démocratique qui couvrirait la vieillesse, la santé, les accidents du travail. Une caisse pour tous, alimentée par les cotisations, la gestion étant assurée par les salariés qui occupent ¾ des sièges au CA : la solidarité à la place du caritatif. Un budget indépendant de celui de l'État. Le gouvernement d'après guerre présidé par De Gaulle qui comptait des députés communistes, socialistes, MRP, a donné unanimement son accord à ce grand projet humaniste malgré les oppositions du patronat, des mutuelles, des églises.

Ambroise Croizat s'est appuyé sur Pierre Laroque, son chef de cabinet, fonctionnaire intègre qui a mis ses compétences techniques au service de cette grande idée politique. Lui n'est pas oublié : on utilise même son nom

ou celui de De Gaulle pour occulter celui de Croizat.

Il a fallu tout créer, fédérer des milliers de caisses existantes, trouver des locaux, rassembler et classer une infinité de dossiers. Un énorme travail de terrain qui aboutira en quelques mois à la concrétisation du slogan « de chacun suivant ses capacités, à chacun selon ses besoins ».

Les grands patrons discrédités par leur collaboration avec le nazisme n'ont pas pu empêcher le projet d'aboutir.

Résultat : l'augmentation de l'espérance de vie, la baisse de la mortalité infantile.

Ce tournant social décisif n'a jamais cessé d'être occulté et combattu. Présenté comme archaïque et sous couvert de modernisation, le système est démantelé peu à peu pour le faire rentrer dans l'économie de marché (il y a beaucoup à dire, on y reviendra).

La plupart des élus semblent oublier que leur mission est de représenter le peuple. Le Ministre Rebsamen occupe aujourd'hui le bureau qui a été celui d'Ambroise Croizat. Ce malheureux ne connaît pas son illustre prédécesseur...

Elise SEGUR

... LA QUATRIEME REPUBLIQUE (1944-1958)

Dès la constitution du gouvernement provisoire le 2/06/44 DE GAULLE fait appel à des ministres communistes. La participation du PCF au gouvernement se poursuit jusqu'en mai 47. Il faut croire que ces ministres avaient laissé dans l'opinion un bon souvenir : en mai 68 dans tous les meetings «réformistes» on rappelait que le PCF avait su prendre ses responsabilités et qu'il était prêt à recommencer. Les législatives de juin ont pris une toute autre direction... D'autres personnes dont certains professeurs d'histoire occultaient dans leurs cours cette participation du PCF (souvenir personnel !). En juin 44 DE GAULLE fait appel entre autres à TILLON qui est encore à la tête du FTP et le nomme au ministère de l'air :

il restera ministre jusqu'en mai 47 ! Bien d'autres personnalités se firent connaître dans leur ministère respectif : CROIZAT, PAUL, BILLOUX, THOREZ... On leur doit toute une série de nationalisations ainsi que des mesures sociales encore en vigueur aujourd'hui ; un seul mot peut caractériser la doctrine de ces ministres : le volontarisme, qu'illustre l'affiche «retroussons les manches»! Les élections de 1945, 1946, 1951 et 1956 donnent encore un score flatteur au PCF ; il n'est devancé que par des majorités aléatoires comme la troisième force de 1951 et le centre-droit de 1956 ; il jouit donc d'un certain prestige dans l'opinion qui se souvient de son attitude pendant la Résistance. Pourtant de nombreuses difficultés s'amoncellent : elles éclatent en 1947. Le 5 mai les ministres communistes sont exclus du gouvernement par le socialiste RAMADIER président du conseil. Il en va de même en Belgique et en Italie à quelques jours près : le problème de la participation communiste avait une portée «internationale». Les PC d'Europe Occidentale à l'époque sont étroitement liés à l'URSS. En 44-45 ce vaste territoire est complètement anéanti ; mais très rapidement «l'armée rouge»

LE PCF SOUS ...

se relève; l'URSS peut reprendre ses visées expansionnistes aussi bien en Extrême-Orient qu'en Europe de l'Est ; et les USA redoutent que le «péril rouge» n'envahisse toute l'Europe Occidentale d'autant que la guerre civile fait rage en Grèce : c'est le début de la guerre froide ; les Américains mettent sur pied le plan MARSCHALL annoncé sous



sa forme définitive le 5 juin 45. Il serait injuste de nier les bénéfices qu'en a tirés l'Europe mais il a causé aussi bien des tiraillements. D'autre part le pays traverse des difficultés sociales considérables : le rationnement alimentaire est plus sévère que jamais, l'inflation est galopante et les salaires ne suivent pas ; on a retroussé les manches mais ... Des grèves éclatent au printemps. Face à ce genre de situation le PC adopte une double attitude : les ministres essaient d'arrondir les angles mais la «base» politique (les députés) est beaucoup plus sévère ; les grèves reprennent à l'automne et tournent à l'émeute sans que l'on puisse parler d'insurrection comme l'avait fait la «bonne bourgeoisie». De plus en mars les députés PC avaient refusé de voter les crédits pour la guerre d'Indochine. Dans un premier temps le PC reste persuadé qu'il reviendra rapidement aux «manettes». Ce sera en 1981 ! Passé dans l'opposition le PC joue toujours un rôle important : tantôt il soutient le gouvernement tantôt il «s'oppose» et son prestige est intact malgré l'attitude «stalinienne» de Moscou vis-à-vis de l'Europe de l'est (répression à Berlin-est, à Prague, à Varsovie, à Budapest ...). Le PCF par mimétisme avec l'URSS organise des

«procès» menés par des apparatchiks (MARTY et TILLON en sont les victimes) mais cela n'influe pas beaucoup sur son prestige : seuls quelques compagnons «temporaires» dont SARTRE quittent le navire : le parti tout en se disant toujours «prolétarien» rassemble un très grand nombre d'intellectuels : ARAGON, JOLIOT CURIE ... On

peut d'ailleurs se demander si l'appartenance au parti avait le même sens pour ces intellectuels et pour le «prolétaire» lambda : il est vrai aussi que les cadres du PC gardent le contact avec la base par l'intermédiaire de la CGT qui a fait scission avec FO au lendemain des grèves de 47. Cette situation perdue au-delà même de la IV^{ème} République : J.J SERVAN SCHREIBER, journaliste de centre «gauche» (?) affirmait qu'il était impossible de discuter de politique étrangère avec le PCF ; mais que le dialogue était aisé dès qu'on abordait les problèmes sociaux. En fait le PCF est resté beaucoup trop longtemps stalinien.

Jean-Pierre Shiep

BRÈVES...

CHERCHER UN DÉCHET...

...trouvez une idée ! Association upcircuit : <http://www.upcircuit.fr> Contact : @upcircuit.fr.

AGIR

« Celui qui ne bouge pas ne sent pas ses chaînes » (Rosa Luxembourg)

« Celui qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Celui qui ne veut rien faire trouve une excuse. » (proverbe arabe)

« N'ayant pas la force d'agir, ils dissertent » (J.Jaurès)

« Il meurt lentement celui qui ne prend pas de risques pour réaliser ses rêves » (Pablo Neruda)

ETAT D'URGENCE AND CO

« Si tu es prêt à sacrifier un peu de liberté pour te sentir en sécurité, tu ne mérites ni l'une ni l'autre. » (Thomas Jefferson)

A.R.

FROID, FROID, FROID...

Un journaliste fait une enquête sur les SDF qui, par ces frimas, grelottent dans la rue. Peut être pour rendre le reportage plus émouvant, il interroge même un SDF handicapé qui grelotte aussi auprès de son fauteuil roulant. Émotion forte dans les chaumières ! Le sujet suivant porte sur un pépiniériste qui se plaint car il doit protéger ses plantes tropicales d'ornement de la température glaciale. Il nous montre le circuit d'eau chaude qui circule dans la serre permettant de maintenir la chaleur à 22 degrés. Un grand malaise me saisit : j'adore les plantes mais la priorité dans un monde normal n'est-il pas de secourir les humains ? Le plus triste c'est que m'ouvrant à une personne de mon entourage, elle me dit qu'elle n'est pas choquée qu'il est normal que ce pépiniériste protège son outil de travail. Je n'ai sans doute pas dû m'exprimer vraiment car ce n'est pas l'homme mais la structure sociétale qui me gêne. Le lendemain sur une autre chaîne un reportage sur un zoo où les animaux africains subissent la même vague de froid en cage loin de leur liberté natale. Et là des soigneurs attentifs surveillent la température à renfort de chauffage. Ils vont même organiser des «activités» pour que ces animaux confinés et prisonniers ne s'ennuient pas trop. Puis juste après des migrants fuyant les contrôles policiers se réchauffent autour d'un bidon métallique fumant...

J-B Horsot

BRÈVES...

MANIFESTER À TOULOUSE

Les conditions de manifestation, constitutives du droit d'expression et des libertés, se sont particulièrement dégradées à Toulouse ; depuis le printemps dernier, nombre d'organisations ont pu faire le même constat. C'est pourquoi **nos organisations annoncent la création d'un «Observatoire des pratiques policières» dont l'objectif est le recensement des violences et l'analyse des pratiques de maintien de l'ordre concernant les mouvements sociaux.**

LDH Toulouse

DE LA BANALITÉ DES AGRESSIONS SEXUELLES

Par une douce soirée d'hiver, un groupe de jeunes gens vont danser dans une boîte de nuit toulousaine bien connue. À l'intérieur, l'ambiance est chaude. La musique dub fait vrombir les basses. Une des jeunes femmes du groupe s'agace des frottements intempestifs de jeunes hommes qui lui sont inconnus. Après plusieurs minutes passées à essayer de trouver une façon d'éviter ces attouchements, notamment en s'éloignant de la piste de danse et en se rapprochant du bar, elle décide de sortir de la boîte de nuit. Prenant l'air sur le parking, blasée par l'expérience qu'elle venait de vivre, elle est accostée par deux jeunes hommes :

« Tu es seule ? »

« Non, mes potes sont à l'intérieur, mais je vais rentrer chez moi, ça me saoule ici ! »

« OK, ben on va te ramener, on a une voiture »

« Non, ça va, je vais marcher »

« T'inquiète... ça nous embête pas on allait vers le centre-ville »

« Bon, ok... »

La jeune femme accepte de monter dans la voiture avec les deux personnes qu'elle vient de rencontrer. Après quelques minutes de circulation :

« Vous êtes sûrs que c'est la route la plus rapide pour aller au centre ville ? »

« T'inquiète, on fait un p'tit détour, tu verras ça s'ra pas long »...

La voiture se dirigeait vers la rocade extérieure de Toulouse, à l'opposée du centre ville. Tout en continuant leur route, un des occupants de la voiture lui dit :

« En échange de ce p'tit service, tu vas me sucer »

« Euh... non, mais vous rigolez j'espère ? »

« Non, je n'rigole pas, allez tiens, c'est moi qui commence »

Le passager de la voiture commençait à déboutonner son pantalon. Devant cette menace, la jeune se mit à hurler, à donner des coups de poings et de pieds, sur les vitres, dans le levier de vitesse, dans le siège du conducteur...

« Vas-y arrête ! On va avoir un accident ! »

« Laissez-moi tranquille, déposez-moi ! »

« Mais elle va tout casser ! »

« Vas-y dégage sale folle ! »

Jetée hors de la voiture sur le bas-côté de la rocade, sans savoir où elle se trouvait, elle regarde s'éloigner la voiture. Après être sortie de sa sidération, elle prend son portable et appelle les pompiers...

« Allo, au secours on a essayé de me violer ! »

« Calmez-vous mademoiselle. Appelez la police s'il vous plaît »

Elle raccroche et compose maladroitement le 17.

« Police secours, que puis-je faire pour

vous ? »

« Euh, bonsoir... j'ai été agressée... Ils ont voulu me violer... Mais j'ai réussi à me débattre et à sortir de la voiture... j'ai peur qu'ils reviennent »

« Calmez vous madame. Où êtes-vous ? »

« Je ne sais pas... je suis sur la rocade... ça roule vite... mais je ne sais pas de quel côté je suis... »

« Sortez de là immédiatement. Vous n'avez rien à faire à pied sur la rocade en pleine nuit. Appelez un taxi... »

Abasourdie... n'ayant pas l'argent pour se payer un taxi, elle entreprit, la boule au ventre, de faire de l'auto-stop... Une voiture s'arrête. Un jeune homme, apparemment d'origine maghrébine, ouvre la fenêtre :

« Vous allez où ? »

« Au centre ville, vers Matabiau »

« Eh mais c'est pas la bonne direction ! Là vous êtes presque à Muret... »

« Ah... Euh... Et vous ne pouvez pas me rapprocher du centre-ville »...

« C'est pas trop ma route... Bon montez je vais essayer de vous rapprocher un peu... »

Et le jeune automobiliste la laisse vers Portet/Garonne. Le reste du chemin sera effectué à pied, seule, dans la fraîcheur hivernale... Arrivée au centre-ville de Toulouse, tard dans la nuit, après avoir croisé le chemin de clients de prostituées qui la dévisagent comme une proie potentielle, elle rencontre un jeune homme qui prend prétexte de lui demander un renseignement pour l'aborder. Semblant tous les deux très fatigué-e-s, le jeune homme lui propose une cigarette. Après s'être assis sur un banc pour fumer, s'engage une petite discussion...

« Eh alors tu vas où toi comme ça ? »

« Là je rentre chez moi... euh enfin chez mon ex... Enfin si il veut bien m'ouvrir la porte ! »

« T'auras qu'à lui montrer ta culotte, tu verras il ouvrira la porte ! »

« Quoi ? »

« Allez, va, dis, tu peux me montrer ta culotte ? Viens t'asseoir sur mes genoux ! »

« Non mais t'es malade ! Dégage ! »

« Tire-toi sale pute ! »

La jeune femme se lève et s'éloigne nimbée de l'aube matinale...

Cette histoire n'est hélas pas une nouvelle de fiction, mais une mésaventure advenue à l'une de mes connaissances en début d'année 2017. Combien de femmes, de tous les âges, sont victimes chaque jour, chaque nuit, d'individus, la plupart du temps de sexe masculin, qui se pensent autorisés à effrayer, à juger, à agresser, à violer, à profiter du corps des femmes ? Je leur souhaite de ne pas croiser ma route.

Patrice K

GABRIELLE SUCHON

Née la veille de Noël 1632 (ou 1631 selon les sources) dans une famille de notables de Semur-en-Auxois (Bourgogne), elle refuse de suivre le chemin qui lui est réservé. Dédaignant de se marier avec celui que sa famille a choisi pour elle, elle est envoyée de force au couvent des Jacobines. Devant cette injustice, elle prépare son évasion. Elle parvient à s'échapper et se rend à Rome afin d'exposer sa situation au Pape* pour lui demander la révocation de ses vœux extirpés sous la menace et le harcèlement. Chose assez surprenante, le pape la délie de ses vœux et elle rentre en France. Mais le parlement de Dijon (en opposition avec le souverain pontife)

délivre un arrêt contraire en cassant la permission papale. Cet arrêté ne sera pas suivi d'effet et elle n'est pas contrainte physiquement de retourner au couvent. Enfin libre, elle choisit une voix rare et complexe pour les femmes de son temps : elle élimine l'idée d'être nonne tout autant qu'elle rejette l'idée de se marier, sans pour autant sombrer dans la prostitution, destin réservé aux femmes ne se soumettant ni à la protection d'un homme ni à celle de l'Église ! Elle leur préfère les études et se met à dévorer les ouvrages de philosophie et de théologie disponibles. Dans une société résolument imprégnée de morale chrétienne, elle choisit de

ne pas s'attaquer frontalement à cette religion qui opprime les femmes mais de tenter de trouver dans les Écritures des interprétations compatibles avec l'égalité entre les femmes et les hommes. Prenant à témoins les Évangiles, elle essaie de déconstruire les notions de faiblesse et de fautes attribuées aux femmes. Décortiquant le Nouveau Testament, elle met en évidence que ceux qui ont dénoncé et condamné le Messie étaient tous de sexe masculin ! De Judas aux Juges, en passant par Ponce Pilate, tous étaient des hommes ! Elle écrit « De la faiblesse, de la légèreté et de l'inconstance qu'on attribue aux femmes mal à propos » dans lequel elle affronte les prétendus philosophes et théologiens qui « naturalisent » les femmes, essayant par là même de légitimer l'oppression qu'elles subissent. D'autant que devant les atrocités et l'ostracisme que les femmes ont eu à endurer au cours de l'histoire de l'Humanité, il serait totalement inadapté de parler de faiblesse à leur égard. Il est souvent arrivé aux premières femmes voulant vivre de leurs écrits** de prendre un nom à consonance masculine. Ainsi, elle publie en 1693, sous le pseudonyme d'Aristophile, « La Contrainte. Traité de morale et de la politique »*** dans lequel elle aborde la liberté dont sont privées les

femmes dans la société dans laquelle elle vit, en prenant à témoin Plutarque qui assurait (...) *il n'y a rien de plus agréable à vivre que ce qui est conforme à la nature, de manière que l'on ne saurait soutenir plus longtemps tout ce qui lui est contraire* (...). Nature qui est, aux yeux de Gabrielle Suchon, tout ce qui est contenu dans l'élan du cœur humain, ce qui laisse un large panel de possibles ! En 1700, elle publie « Du célibat volontaire ou la vie sans engagement »**** (bien que son style de vie est de fait un engagement !) où elle y explique qu'elle fait le choix volontaire du célibat, qu'elle considère comme préférable



au mariage et à la vie monastique tout en souhaitant l'avènement de l'autonomie des femmes face à leur mise sous tutelle des hommes ou de l'Église. Dans le mariage, l'épouse est soumise à la volonté d'un homme, son époux ; au couvent, la nonne est soumise à des devoirs et à une hiérarchie ecclésiastique et dans la prostitution, la prostituée est soumise aux violences et désirs sexuels de plusieurs hommes tout en étant employée au sein d'une « maison de prostitution municipale »*****. Les biens matériels et leur temps libre sont gérés par d'autres qu'elles-mêmes. Quasiment aucun accès aux Savoirs ne leur est permis. Pas de

liberté possible dans de telles conditions. Comment dès lors s'émanciper de la tutelle des hommes et des institutions (mises en place par des hommes, pour leur permettre de perpétuer leur domination) ? Pour Gabrielle Suchon, le célibat n'est certainement pas un but en lui-même mais une possibilité d'émancipation, comme elle l'écrit dans son livre : « (...) *sous l'écorce d'une condition peu estimée du monde, se trouve l'or précieux d'une puissance libre* (...) ». Gabrielle Suchon meurt au début du printemps 1703.

Patrice K

* Urbain VIII ou Innocent X

** Certaines auteures en ressentent de nos jours encore le besoin (ou le plaisir) !

*** Publié aux Editions Côté Femmes en 2000.

**** Édité par Séverine Auffret aux Éditions Côté femmes en 1994.

***** Les maisons de prostitution municipales étaient nombreuses au cours d'une grande partie du Moyen Âge en France. Un seul exemple : la ville d'Amiens comptait 53 bordels municipaux en 1453, comme on peut le lire dans l'article de Jacques Rossiaud « Prostitution, Jeunesse et Société au XV^e siècle » (1976).

LE BLOG DE CONFLUENCES 81 : [HTTP://CONFLUENCES81.FR/](http://confluences81.fr/)

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : CONTACT@CONFLUENCES81.FR

ADRESSE POSTALE : 9 CHEMIN DU RITOU 81100 CASTRES